

Kit Pollu'Air®ERP Benzène & Formaldéhyde

Testez la qualité de votre air intérieur

Qu'est-ce que c'est?

Le kit Pollu'Air® a pour objectif le dosage par prélèvement passif en vue d'une analyse différée en laboratoire du Benzène et du Formaldéhyde.

Ce kit, à destination des établissements Recevant du Public (ERP), permet l'auto-diagnostic de ces 2 polluants dans le cadre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur.

Les valeurs de référence à considérer sont celles mentionnées dans les articles 9 et 10 du décret n°2012-14 du 5 janvier 2012 relatif à l'évaluation des moyens d'aération et à la mesure des polluants effectués au titre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur de certains établissements recevant du public.

Polluant	Valeur-guide (valeur-guide correspondant à une exposition long terme)	Valeur Limite (valeur au-delà de laquelle des investigations complémentaires doivent être menées)
Benzène	≤ 2 µg/m³	10 μg/m³
Formaldéhyde	≤ 30 μg/m³	100 μg/m³

Comment cela fonctionne?



Assembler les supports de prélèvements à l'aide de la notice d'utilisation fournie dans le kit



Placer l'ensemble vers le milieu de la pièce à hauteur des voies respiratoires et au moins à une distance d'1 mètre des parois pendant une durée de 4,5 jours



Compléter dûment le bon de commande



Reconditionner les échantillons prélevés et préparer le colis pour l'envoi au laboratoire



Renseigner puis afficher votre engagement qualité avec l'autocollant Eurofins

Comment interpréter vos résultats d'analyses?

Interprétations des résultats de mesures au regard des valeurs réglementaires

Benzène Concentration mesurée Note : Il est très difficile d'atteindre des concentrations moyennes intérieures plus faibles que celles présentes à l'extérieur, les actions à engager seront dépendantes des concentrations en benzène mesurées en extérieur. **Formaldéhyde** dans l'air \leq 30 μ g/m³ ≤ Valeur-quide réglementaire $\leq 2 \mu g/m^3$ Aucune action n'est à mettre en oeuvre mais il Aucune action n'est à mettre en oeuvre même convient de profiter de travaux de rénovation si l'objectif doit toujours être de réduire les ou de changement d'ameublement pour favoriser une évolution des concentrations en concentrations à un niveau aussi bas que raisonnablement possible.^A formaldéhyde vers la valeur guide de 10 μg/m3 Bonne qualité de l'air qui sera applicable en 2023.^B 2 μ g/m³ < X ≤ 10 μ g/m³ nécessaire d'identifier les sources $30 \mu g/m^3 < X \le 100 \mu g/m^3$ Valeur-quide réglementaire (VG) < X ≤ intérieures en cause afin d'engager les actions est nécessaire d'identifier les sources Valeur limite réglementaire (VL) appropriées de réduction des émissions ou, à défaut, d'instaurer des procédures de intérieures en cause afin d'engager les actions appropriées de réduction des émissions ou, à ventilation des locaux de nature à diminuer les défaut, d'instaurer des procédures de ventilation niveaux intérieurs. des locaux de nature à diminuer les niveaux Nécessité d'identifier les sources Une évaluation de la contribution extérieure intérieurs.^B est aussi à réaliser.^A

> Valeur limite réglementaire (VL)



Identification et neutralisation des sources

 $> 10 \mu g/m^3$

Procéder à la consolidation des résultats.

• Si source connue préalablement aux mesures:

Actions à engager sur la source pour faire baisser son intensité et refaire des mesures par un laboratoire compétent.

 Si source non connue préalablement aux mesures:

Réaliser des mesures de confirmation des concentrations à l'aide d'un laboratoire compétent. Si confirmation d'un dépassement de VL, engager une recherche de source exhaustive. Sinon nouvelle vérification des concentrations à prévoir quelques mois après. Un délai de mise en conformité de quelques semaines à quelques mois est accordé. Un quide rédigé par l'INERIS fournit des éléments utiles à la conduite de ces investigations.

 $> 100 \mu g/m^3$

Procéder à la consolidation des résultats.

• Si source connue préalablement aux mesures:

Actions à engager sur la source pour faire baisser son intensité et refaire des mesures par un laboratoire compétent.

 Si source non connue préalablement aux mesures:

Réaliser des mesures de confirmation des concentrations à l'aide d'un laboratoire compétent. Si confirmation d'un dépassement de VL, engager une recherche de source exhaustive. Sinon nouvelle vérification des concentrations à prévoir quelques mois après. Un délai de mise en conformité au cours du mois suivant les mesures est accordé.

Un quide rédigé par l'INERIS fournit des éléments utiles à la conduite de ces investigations.

